

LES ACTUALITÉS

AUTOCHTONES

SUITE DE LA PAGE B 1

de la Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord. «En conséquence, le système perd de son efficacité, ce qui suscite diverses critiques très souvent fondées portant notamment sur les délais, qualifiés d'inacceptables», affirme le rapport final de ce groupe de travail, formé de juges de la Cour du Québec et de représentants du ministère de la Justice, du Directeur des poursuites criminelles et pénales et du Secrétaire aux affaires autochtones.

Les coûts sont également à la hausse, bien que le rapport ne donne guère de précisions.

Une lointaine justice de proximité

La justice autochtone n'a rien d'une partie de plaisir pour la douzaine de juges de la Cour du Québec qui y participent. Dans leurs expéditions au nord du 50^e parallèle, ils voyagent à bord du même avion que les avocats, les policiers et les accusés. Ils assistent le personnel de la cour dans le transport des dossiers et dans l'aménagement d'un tribunal de fortune dans des locaux communautaires parfois insalubres et mal chauffés. Il n'est pas rare qu'un juge siège «avec le manteau sur le dos parce qu'il fait trop froid», relate Maurice Galarneau, juge en chef adjoint de la Cour du Québec et président du groupe de travail.

Dans ce climat de proximité, il est très difficile d'assurer la confidentialité des dossiers et la sécurité des juges, bien qu'il n'y ait pas d'incident fâcheux à signaler. Ces atteintes minimes à l'indépendance de la magistrature sont peu significatives en comparaison des retards et des problèmes de coordination qui affligent la justice autochtone. «Je me suis rendu compte en y allant qu'il y a peu de synergie. Tout le monde fait les choses chacun de son côté», explique le juge Galarneau en entrevue. En ce moment, il n'y a pas de critères définis pour rendre la justice dans le Grand Nord. On fait quoi pour rendre le service? Qui appelle-t-on au ministère de la Justice, au ministère de la Sécurité publique ou à la Couronne s'il y a un problème? Il n'y a pas de point de convergence. Il n'y a pas de

point de tombée.

Le groupe de travail recommande une série de mesures pour accroître la coordination entre les différents acteurs de la justice en milieu autochtone. Il est notamment question de:

- créer un poste de juge responsable des affaires autochtones, de préférence dans le district judiciaire de l'Abitibi, où les juges sont les plus fréquemment sollicités pour les dossiers dans le Grand Nord;
- nommer un procureur en chef responsable, à la Couronne, pour superviser et diriger les poursuites criminelles et pénales auprès des autochtones;
- mettre en place une division à part entière au sein du ministère provincial de la Justice pour toutes les questions liées aux autochtones. Le rapport incite le ministère à en prendre le leadership. «La gestion, globale ou ministérielle, est un aspect du dossier qui est trop souvent négligé», affirme le document;
- assurer les échanges entre les différents partenaires, tout en prenant soin d'inclure les autochtones dans cette nécessaire réflexion.

À la rencontre des victimes

Fidèle à la tradition judiciaire des quarante dernières années, le groupe de travail sur la justice en milieu autochtone reste fidèle au principe même des tribunaux itinérants. C'est à la justice d'aller à la rencontre des victimes et accusés autochtones, et non l'inverse. D'une part, cette façon de faire est économique. «Ça coûtait pas mal plus cher de déplacer les accusés et les victimes de leurs villages que de déplacer la justice», affirme le juge Galarneau. D'autre part, elle évite aux autochtones de subir le choc culturel d'un voyage dans les centres urbains du sud de la province. «On doit desservir ces communautés et les respecter», affirme le juge Galarneau. Ça peut sembler bizarre, mais ces communautés veulent notre justice. On ne sent pas un phénomène de rejet lorsqu'on va là-bas, bien au contraire. Les communautés nous reçoivent très bien.

Le Devoir

STM: vote favorable des chauffeurs

Les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la Société de transports de Montréal (STM) se sont prononcés dans une proportion de 92,7 % en faveur du projet de convention collective lors de deux assemblées générales tenues hier. Ce vote écarte définitivement la menace de grève évoquée en janvier

par le syndicat regroupant 3800 employés. Les syndiqués n'ont toutefois pas pu se prononcer sur les conditions salariales de leur nouveau contrat de travail puisque celles-ci leur ont été imposées par l'arbitre Jean-Pierre Lussier. Le président du syndicat, Claude Benoit, n'a d'ailleurs pas voulu dévoiler hier les détails des aspects monétaires liés à la convention collective. De son côté, le conseil d'administration de la STM doit entériner cette en-

tente le 5 mars prochain. — Le Devoir

Mulroney décline l'invitation

Ottawa — Brian Mulroney a répondu de façon négative à une requête du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la Chambre des com-

munes, qui souhaitait qu'il compare de nouveau au sujet de ses relations d'affaires avec Karlheinz Schreiber. Aucune raison n'a été donnée par M. Mulroney dans le bref communiqué émis par ce dernier sur son site Internet, hier. Toutefois, Guy Pratte, avocat de l'ancien premier ministre conservateur, a indiqué qu'il enverrait aujourd'hui un message plus détaillé au président du comité, le libéral Paul Szabo. — La Presse canadienne

AGENTS

SUITE DE LA PAGE B 1

La Fraternité soutient aussi que plusieurs candidats de race noire ont subi un traitement différent de celui accordé aux candidats de race blanche. Finalement, plusieurs agents ont échoué aux tests d'aptitude physique qui, affirment les représentants syndicaux, étaient mieux adaptés aux jeunes dans la vingtaine qu'aux candidats

plus expérimentés. «À la GRC, par exemple, lorsque le candidat a 40 ans, l'épreuve physique est adaptée à son âge», explique Alberto Pongelli, trésorier de la FCAP-STM.

Jugeant injustes les critères d'embauche, 25 agents ont donc déposé des plaintes à la Commission des droits de la personne pour demander «un processus d'embauche équitable et exempt de discrimination» et réclamer, par

personne, 50 000 \$ en dommages moraux et 25 000 \$ en dommages punitifs. Six autres agents se sont adressés à la Cour supérieure pour réclamer de la Ville de Montréal des montants allant de 50 000 à 225 000 \$.

La Commission des droits de la personne a d'ailleurs amorcé une enquête systémique afin de voir si la situation, «au-delà de gestes individuels qui ont été posés,

serait liée au système même», a précisé Robert Sylvestre, agent d'information à la Commission. Les dossiers sont toujours à l'étude et des décisions devraient être rendues au cours de la prochaine année.

Pour sa part, le SPVM a refusé de commenter les allégations de la Fraternité.

Le Devoir

UNION

SUITE DE LA PAGE B 1

traditionnelles. Au lieu d'avoir un chef, on se donne deux porte-parole et on croit que la démocratie, avec de la collégialité diffuse, va être mieux servie. Mais dans un mouvement politique qui doit créer un rapport de force, ces choses-là finissent par détruire ce rapport de force.

Le constat est d'ailleurs pénible pour ce vieux routard de la militance qui n'a aucunement l'intention de revenir présider aux destinées de cette organisation. «Je suis passé à autre chose», souligne celui qui, à 72 ans, se bat désormais pour la Coalition pour un Québec des régions, un nouveau groupe de pression qui prône la décentralisation territoriale.

«Le rapport Pronovost [sur l'avenir de l'agriculture] place désormais les fermiers devant de nouvelles perspectives [avec la remise

en question du monopole syndical de l'Union des producteurs agricoles (UPA) mais aussi l'appel à une agriculture de proximité plus diversifiée], dit-il. Pour tirer profit de cette conjoncture, il est essentiel pour eux de se donner maintenant une voix solide et structurée. Si l'Union paysanne est capable de se retourner pour jouer ce rôle, tant mieux, mais cela n'a pas l'air d'être le cas. Et au lieu d'attendre le messie, ces producteurs devraient s'organiser pour se donner un autre outil de représentation.»

Et il ajoute: «Nous sommes désormais devant une nouvelle donne dans le monde agricole. Tout le monde doit se redéfinir. Et il faut le faire plutôt que de pleurer sur le passé.»

Des réformes en cours

Pour Frédéric Sauriol, qui avoue que l'UPA a décidé de «garder le silence» sur la crise actuelle jusqu'à son conseil national le 15

mars prochain, cet appel à la réforme a été entendu depuis longtemps au sein de son organisation. «À l'interne, nous nous penchons sur ces questions», assure-t-il. Ces questions de réformes seraient d'ailleurs, comme le relatait Le Devoir dans son édition de samedi, à l'origine de la récente prise de bec publique entre les deux porte-parole de l'organisation, Benoît Girouard et Jacques Legros: le premier ayant demandé au deuxième de démissionner. Sans justification.

Marge de manœuvre affaiblie

M. Sauriol reconnaît toutefois que la marge de manœuvre de ce groupe de pression a été affaiblie dans le passé par la chute de ses cotisants, mais aussi par le monopole de l'UPA qui a considérablement freiné la prolifération de l'Union paysanne dans les cam-

pagnes du Québec. «Nous n'avons pas les moyens de nos ambitions», poursuit le secrétaire général. Mais le peu d'argent que nous avons est bien utilisé.»

C'est bien, mais pas assez, estime Roméo Bouchard qui déplore le fait que l'UP, fermée sur elle-même, soit structurellement incapable d'avoir l'ouverture qui s'impose pour aller plus loin. «Il faut qu'elle ouvre ses portes pour se redéfinir avec de nouveaux membres», dit-il. C'est difficile toutefois avec un leadership fragile. Et dans ce contexte, il se pourrait bien que les producteurs qui ont appuyé l'Union paysanne, décident de «tourner la page en se disant qu'ils ont vécu un moment historique, et puis passer à un autre moment, poursuit-il sans tristesse. Après tout, les changements sociaux se font comme ça.»

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
LOCALITÉ MONTRÉAL
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
DIVISION DES
PETITES CRÉANCES
NO: 500-32-102137-074
GOYETTE Eugène
Partie requérante
C.
KHALLADI Heidi

Partie intimée
CONVOCAZIONE
À L'AUDIENCE
AVIS est donné à Heidi Khalladi, ci-présent pour audition à la Cour du Québec, Chambre civile (Division des petites créances) sise au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal (Québec) H2Y 1A2, le 15 avril 2008 à 13h30 à la salle 13.07 (13^e étage).

Une copie de l'avis d'audition comportant les informations et avis d'usage, relatif à cette cause, a été laissée au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de vous présenter pour l'audition au jour, heure et lieu ci-dessus mentionnés, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ou délai.

Montréal, ce 21 février 2008
Ginette Noël
Greffier-adjoint
Cour du Québec

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), CAUSE: 500-22-082437-032, GUS CANADA INC./DIVISION LEGALE, Partie demanderesse, MICHELINE BEAUDRY, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de MICHELINE BEAUDRY seront vendus par huisser le 12 mars 2008 à 10h00, au 584, Rue 132, St-Ancet, Qc, CANADA, conformément audit bref. Biens à vendre: Suzuki Vitara 2002 no série 253TA52C426106350 et acc. Conditions: argent comptant ou chèque visé. FRANÇOIS LABRECQUE, Huissier de justice, Permis # 608, FOISY LABRECQUE, 356, 90^e avenue, Lasalle, QUÉBEC, H8R 227. Tél.: (514) 368-8219; Fax: (514) 368-2486. TPS: 143148781RT, TVQ: 10227630 63TQ.

Avis de clôture d'inventaire
Prenez avis que Leonard Chambers, en son vivant domicilié au 350 Côte-Vertu, #410, Saint-Laurent, Qc, H4N 1E2, est décédé à Montréal, Québec, le 31 décembre 2007. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Marie Le François, notaire, pratiquant au 1637 rue de l'Église, Saint-Laurent, Qc, H4L 2J2. Donné ce 2 février 2008. Jeannine Dubuc, liquidateur.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevoir.com

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Georges Arthur ECHOYD, en son vivant domicilié au 3600 Sherbrooke Est, chambre 335 en la ville de Montréal, Province de Québec, H1L 3Z1, survenu à Montréal le six mai deux mille sept (2007), un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Judith AKELAITIS, le vingt-et-un février deux mille huit (2008) devant Me François Gareau, notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me François Gareau, notaire, sise au 1681, rue Rachel Est, bureau 26 à Montréal, Province de Québec, H2J 2K7. Donné ce vingt et un février deux mille huit (2008). Judith AKELAITIS par: Bertran PHELANIS

COUR SUPÉRIEURE
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
No: 540-17-002782-085
DATE: 22/2/2008
SOUS LA PRÉSIDENCE
DU GREFFIER ADJOINT
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
Partie demanderesse
C.
6302807 CANADA INC.
"GESTION CHAB"
Partie défenderesse
ASSIGNATION
(1) ORDRE est donné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. St-Martin Ouest à Laval, à la salle 2.10 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
(2) Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 7 mai 2008, à 8h45 en salle 2.02 au Palais de justice de Laval.
(3) Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de 6302807 CANADA INC. "GESTION CHAB".
(4) Lieu: Laval
(5) Le greffier adjoint c.s./c.q.

AVIS DE DISSOLUTION
"AVIATION"
ROGER LEBLANC LTÉE
PRENEZ AVIS que AVIATION ROGER LEBLANC LTÉE demandera au Régistreur des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 21 février 2008.
LEGault JOLY THIFFAULT
S.E.N.C.R.L. procureurs

PRENEZ AVIS que la compagnie 9179-9072 QUÉBEC INC. ayant son siège au 204 de la Renaissance, Blainville, Québec, J7B 1R6 demandera au Régistreur des entreprises la permission de se dissoudre.
Montréal, le 21 février 2008
CUCCINIELLO CALANDRIELLO
S.E.N.C.R.L. procureurs de la compagnie
Ogilvy Renault
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Soyez avisés que M^{rs} Vincent St-Pierre, Delphine Néant, Jérôme Cantin et Vanessa Rochester ont joint la société en nom collectif à responsabilité limitée Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l. à titre d'employés, les 24 décembre 2007, 11 février 2008, et 25 février 2008, respectivement.
Les associés d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ne sont pas personnellement responsables des obligations de la société ou d'un autre professionnel, découlant des fautes ou négligences commises par ce dernier, son préposé ou son mandataire dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société.
Ogilvy Renault
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Bureau 1100,
1981, avenue McGill Collège
Montréal (Québec)
H3A 3C1
ogilvyrenault.com

Un don d'espoir pour la vie
1-877-483-4222
www.Armedes.Salut.ca

Canada
Province de Québec
District de Montréal
Localité Montréal

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile
Division des petites créances

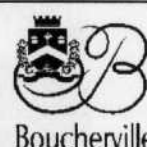
ORDONNANCE (Art. 139 C.p.c.)

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessous mentionnés d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissées au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

N° dossier	Demandeurs	Défendeurs
500-32-099667-067	Bazilaï Avilaïne	Choric Aland,
500-32-106054-077	Plomberie Chauffage FLR Inc.	Roy Sébastien, SRS
500-32-106549-076	Brunet Michel	Rénovation Inc.
500-32-106855-077	Taparek Rudolf et Al	Khoudiri Kinda,
500-32-107361-075	Naud Brian	Sedlar Drzen,
500-32-107365-076	Kushlaf Abulhamid Ali et Al	Bénubé Martine,
	Fafard Odette	Enter-Canada Inc.,
500-32-108167-083		Watson Andrew,
Le 21 février 2008		GINETTE NOEL, Greffier Adjoint

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



Boucherville

Direction des travaux publics et
des approvisionnements

APPEL D'OFFRES
SP-08-06

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

ACHAT D'UNE VOITURETTE
-ASPIRATEUR MADVAC 101-D
2008 NEUVE SANS ÉQUIVALENT

Ouverture des soumissions :
JEUDI LE 13 MARS 2008 À 10 H

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appel d'offres (plans, devis, etc.) à compter du JEUDI 28 FÉVRIER 2008 durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 00 en s'adressant à la Direction des travaux publics et des approvisionnements située au 650, Chemin du Lac, Boucherville, (Québec), téléphone (450) 449-8100, poste 8920, moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50,00 \$), taxes incluses, pour chaque exemplaire complet. Ce paiement doit être effectué en argent comptant, mandat-poste ou chèque certifié seulement.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, payable à la Ville de Boucherville, au montant de CINQ MILLE DOLLARS (5 000 \$).

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 10 HEURES LE JEUDI 13 MARS 2008 (horodaté par la Direction du greffe), dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cette fin.

Les soumissions sont ouvertes à 10 h LE JEUDI 13 MARS 2008 à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni soumissions sortent de sa portée ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec Suzanne Bilodeau au (450) 449-8100, poste 8920.

Donné à Boucherville, ce 27 février 2008.

Marie-Josée Salvail, ing., M. ing.
Directrice, Direction des travaux publics
et approvisionnements
Ville de Boucherville



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissions ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-17-041114-086

COUR SUPÉRIEURE
BANQUE TORONTO-DOMINION
Demanderesse
C.
K'PRESSAGE INC./
K'PRESSING INC.
et
LIAKATH HUSSAIN
et
NARGIS HUSSAIN
Défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à K'PRESSAGE INC., LIAKATH HUSSAIN et NARGIS HUSSAIN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. St-Martin ouest, Laval, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 4 avril 2008, à 9h00 en salle 2.16 au Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de K'PRESSAGE INC., LIAKATH HUSSAIN et NARGIS HUSSAIN.
Montréal, le 22 février 2008
JULIE GAGNÉ
GREFFIER ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LAVAL
N°: 540-22-011802-088

COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
C.A. DEMANDEMENT INC.
Partie demanderesse
C.
PETER FOLDES
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à PETER FOLDES de comparaître au greffe de cette Cour situé au 2800, boul. St-Martin ouest, Laval, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 17 avril 2008, à 9 h 00, en salle 2.01, au Palais de justice de Laval.

Une copie de la présente requête introductive d'instance en remboursement d'une somme d'argent et résiliation de contrat, pièces P1 à P7 et avis au défendeur a été remise au greffe à l'intention de PETER FOLDES.
Lieu: Laval
Date: 21 février 2008
NATHALIE LABRIE
GREFFIER ADJOINT

Avis public

V. Bény
Suzanne Bény
Procureurs

Montréal

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement de Villieray-Saint-Michel—Parc-Extension a adopté, lors de sa séance régulière tenue le 6 novembre 2007, les règlements suivants :

- Règlement numéro 01-283-56-01 modifiant le Règlement de zonage numéro 01-283 de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel—Parc-Extension;
- Règlement numéro 01-283-56 modifiant le Règlement de zonage numéro 01-283 de l'arrondissement de Villieray-Saint-Michel—Parc-Extension;

Respectivement en date des 13 et 20 février 2008, un certificat de conformité au plan d'urbanisme a été délivré à l'égard de chacun de ces règlements.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Bureau accès Montréal de l'arrondissement situé au 529, rue Jarry Est, 4^e étage, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que le règlement numéro 01-283-56-01 est entré en vigueur le 13 février 2008 alors que le règlement numéro 01-283-56 est entré en vigueur le 20 février 2008.

Montréal, le 27 février 2008

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate

Sudoku

par Fabien Savary

2			7					
3	8	5	6			9		
			3				1	6
6								
		3	8	5				
4	1			9	3			5
		9		4		6		
		1				5		2
2	5				1	3		

Niveau de difficulté : MOYEN

0797

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

7	9	8	6	1	4	5	3	2
5	4	6	2	3	7	8	1	9
2	1	3	5	8	9	4	7	6
4	3	5	9	2	1	6	8	7
8	2	1	7	5	6	3	9	4
9	6	7	3	4	8	1	2	5
6	8	2	4	7	3	9	5	1
3	7	4	1	9	5	2	6	8
1	5	9	8	6	2	7	4	3

ACTUALITÉS

Sondage dévastateur:
l'ADQ essaie de garder le moral

MARTIN OUELLET

Québec — L'Action démocratique du Québec (ADQ) tente de garder le moral en dépit de la chute vertigineuse de sa cote de popularité.

Reléguée au troisième rang des intentions de vote loin derrière les libéraux et les péquistes, l'ADQ va rebondir, a prédit hier le leader parlementaire du parti, Sébastien Proulx.

«Je suis convaincu qu'il y a une belle lumière au bout du tunnel», a soutenu M. Proulx, lors d'un court impromptu de presse à l'Assemblée nationale.

«Ce n'est pas vrai que ça ne va pas bien du tout. Ce que je vois dans les derniers événements, c'est que les choses ne vont pas si mal que ça», a-t-il ajouté.

Du même souffle, le député de Trois-Rivières a nié catégoriquement la rumeur faisant état d'un climat de bisbille, sinon de zizanie, au sein du caucus adéquiste.

«Il n'y a qu'une équipe de changement au Québec et c'est l'ADQ. Oui, elle se fait bardasser de temps en temps. Que nos députés et moi-même trouvons cela difficile, c'est une chose, mais personne n'a perdu le feu sacré», a-t-il insisté.

Dégringolade de dix points

Mené du 14 au 24 février dernier auprès de 1000 répondants, le plus récent sondage CROP révèle une dégringolade de dix points de l'ADQ comparative-ment à son score de l'élection du 10 mars 2007.

Si un scrutin général avait été tenu la semaine dernière, les libéraux auraient obtenu 35 % des suffrages, contre 32 % pour les péquistes et 21 % pour l'Action démocratique du Québec.

En vertu de ce scénario, le nouveau gouvernement du Québec aurait été encore une fois minoritaire, dirigé ou bien par le Parti libéral ou bien par le Parti québécois.

Après avoir flirté avec le pouvoir, l'ADQ se retrouve aujourd'hui à la case départ, en troisième position.

«Vous savez, lorsqu'on a entrepris la dernière campagne électorale, nous étions à peu près à ce niveau dans les sondages», a fait remarquer M. Proulx, persuadé que ce sondage ne reflète pas la réalité. «C'est une vieille photo de famille, a-t-il analysé. Les événements des derniers jours, des dernières semaines, démontrent que le discours que l'on tient depuis des années est le bon.»

Les débats actuels sur la santé, les commissions scolaires et le rôle de l'État illustrent combien les préoccupations de l'ADQ sont au diapason avec celles de la population, pense le député de Trois-Rivières.

«Notre discours trouve des échos dans la population et cela augure bien», a-t-il dit.

Les libéraux en tête

Pour la toute première fois depuis l'élection de 2007, le PLQ se retrouve quant à lui en tête des suffrages. Mieux encore, 32 % des répondants estiment que le chef libéral, Jean Charest, incarne le «meilleur premier ministre du Québec», doublant tout juste Pauline Marois et loin devant Mario Dumont.

«Les gens commencent à voir le premier ministre tel que je le vois», s'est réjoui le ministre du Développement économique, Raymond Bachand.

«Depuis l'élection, les choses vont mieux pour nous», a-t-il poursuivi, sans élaborer davantage.

Du côté du Parti québécois, la chef Pauline Marois n'a pas voulu commenter la perspective qu'elle se retrouve à la tête d'un gouvernement minoritaire.

«Vous savez, je ne commente pas les sondages», a-t-elle dit, tout sourire, peu après s'être adressée aux invités de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme, dans les Laurentides.

La Presse canadienne

Commission d'équité salariale:
les centrales syndicales
ont été séduites par la présidente

ROBERT DUTRISAC

Québec — La nouvelle présidente de la Commission d'équité salariale (CES), Mme Louise Marchand, dont la nomination en juin dernier avait soulevé un tollé en raison de son passé patronal, reçoit maintenant des éloges de la part des centrales syndicales.

Le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, a fait récemment son mea culpa devant le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre, a-t-il livré au *Devoir* hier. Il a avoué qu'en juin 2007, il avait «beurré épais». Mais le chef syndical estimait que c'était une mauvaise nomination. «Ce qu'on appréhendait, c'était l'enterrement de première classe de la Loi sur l'équité salariale», a rappelé M. Parent.

Avant de devenir présidente de la CES, Louise Marchand était une des trois membres de l'organisme depuis 2004. Auparavant, elle avait occupé les postes de vice-présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) de 2001 à 2003 et de directrice des relations de travail du Conseil du patronat du Québec de 1998 à 2001.

Au moment de sa nomination, trois centrales — la CSQ, la FTQ et le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) — avaient protesté conjointement, faisant valoir que Mme Marchand ne possédait pas la neutralité requise pour exercer ses fonctions. La Fédération des femmes du Québec (FFQ) et le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) avaient aussi dénoncé cette nomination.

Ouverture au dialogue

Réjean Parent juge que Louise Marchand, depuis qu'elle est présidente, «est là pour mettre en œuvre la loi, elle est là pour poursuivre sa mise en œuvre. Elle y va de fa-

çon déterminée avec une ouverture au dialogue. C'est une main de fer dans un gant de velours, avec le doigté, mais aussi avec une fermeté dans les principes, avec une finesse dans la communication et avec une volonté d'accompagnement plutôt que des contraintes. Je ne l'ai pas senti baisser la garde.»

Le chef syndical ne perçoit aussi «aucun fléchissement» de la part du ministre du Travail, David Whissell, dans sa volonté d'appliquer la Loi sur l'équité salariale.

De son côté, la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, se montre plus circonspecte à l'endroit de Mme Marchand, soulignant que l'équité salariale n'est pas une chose acquise pour toutes les travailleuses.

Onze ans après sa mise en vigueur, la Loi sur l'équité salariale passe sous la loupe d'une commission parlementaire depuis la semaine dernière. Hier, le Barreau du Québec tout comme la CSQ ont plaidé pour que la CES fasse en sorte que davantage de travailleuses non syndiquées puissent bénéficier de l'équité salariale. Selon la Commission, seulement 20 % des plaintes reçues par l'organisme sont déposées par des personnes non syndiquées alors qu'elles représentent 80 % de la main-d'œuvre au Québec.

Petites entreprises

Louise Chabot, première vice-présidente à la CSQ et responsable politique de l'équité salariale, a souligné que ce sont les femmes dans les petites entreprises qui sont particulièrement visées. Selon les données contenues dans le rapport du ministre du Travail sur la mise en œuvre de la Loi sur l'équité salariale, seulement 44 % des entreprises de 10 à 49 employés avaient achevé leur exercice d'équité salariale en 2004 et 42 % n'en avait entrepris aucun. «C'est là qu'on trouve le plus de femmes avec des statuts atypiques et de la précarité d'emploi», a-t-elle signalé. Louise Chabot a aussi mentionné la difficulté, pour la CES, de rejoindre les personnes analphabètes — c'est une personne sur trois au

PLC: Dion
et Ignatieff
obtiennent
un répit

JOAN BRYDEN

Ottawa — Stéphane Dion et ses anciens rivaux lors de la course à la direction du Parti libéral du Canada (PLC) ont obtenu un répit d'un juge de la Cour fédérale lundi, eux qui ont de la difficulté à rembourser une dette combinée de près de quatre millions de dollars faite pendant leurs campagnes respectives.

Le juge Sean Harrington a décidé que le parti pouvait en toute légalité rembourser le dépôt de 50 000 \$ fait par chaque candidat afin d'entrer dans la course de 2006.

Une candidate sans dette

Ce jugement laisse une ancienne candidate — la députée torontoise Carolyn Bennett — sans dettes. En effet, Mme Bennett a indiqué qu'une fois que le PLC lui aura remis ses 50 000 \$, elle espère avoir encore en poche quelque 17 000 \$ qu'elle pourra redonner au parti.

La décision rendue par le juge Harrington laisse Bob Rae, qui a fini en troisième place, avec seulement quelque 10 000 \$ à rembourser.

Les neuf autres candidats, dont M. Dion, peinent encore à se sortir de dettes atteignant jusqu'à 300 000 \$ par personne.

La Presse canadienne

Et si Griffintown
ne voyait jamais le jour?STÉPHANE
BAILLARGEON

Le spectre d'une éventuelle recession économique a hanté la seconde séance de consultation publique sur le méga-projet immobilier de Griffintown, hier soir, à Montréal. Le citoyen François Dandurand a fait remarquer que l'économie de l'Amérique donne de sérieux signes d'affaiblissement.

«N'est-ce pas risqué de démolir un secteur historique dans ce contexte?», a demandé M. Dandurand. *Quelles sont les garanties que Montréal ne se retrouvera pas dans un an avec un immense terrain vague tout près du centre-ville?*

Interpellé, le promoteur Serge Goulet, de la firme Devinco, a implicitement reconnu le risque. Mais en envisageant toujours le pire, qui oserait faire quoi que ce soit? «Ça prend du courage [guts], oui, pour se lancer dans un projet comme celui-là et des partenaires solides. Nous développons notre projet depuis trois ans. Qui peut dire quel sera le contexte dans six mois?» Luc Gagnon, chef de l'urbanisme à la ville, a ajouté que les démolitions ne seraient pas autorisées tout d'un bloc et sans garanties de reconstruction.

C'était la seconde soirée de consultation publique organisée par la ville pour permettre aux citoyens de poser des questions sur le grand projet de développement

à l'ouest du Vieux-Montréal. L'exercice démocratique porte concrètement sur le programme particulier d'urbanisme (PPU) élaboré par les autorités municipales. Le projet immobilier multifonctionnel devrait coûter plus de 1,3 milliard de dollars. La rencontre d'hier a attiré environ 240 personnes. Une trentaine d'entre elles ont pu poser des questions.

Jérôme Côté, qui habite le Vieux-Port, a réclamé des engagements pour la réalisation du projet au complet. Il craint le saccage du site, puis l'abandon du chantier, après la construction d'une première phase. Luc Gagnon, de la ville, a répondu qu'une entente avec le promoteur allait prévoir des garanties, avec des délais précis. Le promoteur a ajouté qu'il travaillerait «en phases rapides et en cascade», pour vite développer un «milieu de vie». L'exécution complète devrait prendre environ dix ans.

Hélène Dansereau, encore plus futuriste, a noté que le projet basé sur une utilisation massive de l'automobile (avec 4000 places de stationnement, des rues ouvertes à la circulation, etc.), ne correspondait pas à l'ère de l'après-pétrole qui s'annonce. Elle a été invitée à faire part de ses observations dans un mémoire lors des prochaines étapes de la consultation. La première portion de l'exercice public se poursuit et se termine ce soir.

Le Devoir

SÉJOUR À SANTA MARIA DI CASTELLABATE, AU
GOLFE DE SALERNE & DÉCOUVERTE DE ROME

GRAND HOTEL SANTA MARIA

14, 28 AVRIL ET 12 MAI
27 SEPT., 9, 13, 21 OCT., 2 NOV.
à partir de 2099\$SEJOUR À AGROPOLI AU GOLFE DE
SALERNE ET DÉCOUVERTE DE ROME

GRAND HOTEL SERENELLA

29 SEPT., 11, 23 OCT.
à partir de 2099\$

VOLS SWISS SUR ROME

SÉJOUR INDIVIDUEL EN APPARTEMENT CÔTE AMALFITAINA À MAIORI, RÉSIDENCE PANORAMIC

MONOLOCAL STUDIO 2 PERSONNE

BILOCAL 1 CHAMBRE FERMÉE 2 à 4 personnes

à partir de 390\$ par app. PAR SEMAINE

à partir de 452\$ par app. PAR SEMAINE

VUE MER, VOLS ET LOCATION DE VOITURE DISPONIBLES SUR DEMANDE

Prix pour séjours p.p. en occupation double, taxes et frais inclus.

Non inclus Fond OPC 3.50\$/1000\$.

Valable du 19 au 31 janvier 2008. Titulaire de permis du Québec, Consultez votre agence

SOL BEC
TOURS INC.SÉJOUR À SORRENTO,
GOLFE DE NAPLES,
META DI SORRENTO

MAR HÔTEL ALIMURI 4*

21 AVRIL ET 04 MAI

9, 22 OCT., 4 NOV.

13 NUITS à partir de 1999 \$

VOLS AIR FRANCE SUR NAPLES

CONCOURS ITALIE

LE DEVOIR ET TV5

en collaboration avec SOL BEC
TOURS INC.SWISS
Soleil International
+ 41UNE CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX
GOLFES
DE SALERNE ET DE NAPLESEXCLUSIVITÉ
SOL BECGrand Hôtel Santa-Maria ****
Golfe de SalerneHôtel Alimuri ****
Meta di Sorrento

Le voyage inclut : le vol aller-retour Mtl/Rome, 3 jours au grand Hôtel Santa-Maria di Castellabate à Salerne, 3 jours au Mar Hôtel Alimuri à Sorrento (plan chambre et petit déjeuner) et une location de voiture 6 jours (Catégorie C). Valeur de 4100\$.

Maggiore
National Car Rental

WWW.SOLBECTOURS.COM

Voir forfait longs séjours «Italie»

Toute une histoire

Pour participer, regardez l'émission
Toute une histoire du lundi au vendredi à 19h
sur les ondes de TV5 et notez l'indice du jour.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours GOLFES DE SALERNE ET DE NAPLES,
2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1
Le tirage aura lieu le 14 mars 2008 à 15h.
Faites nous parvenir les coupures de participation avant le
11 mars 2008 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes
de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.
Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.
Les conditions et règlements du concours sont
disponibles à la réception du Devoir.

Nom :
Adresse : App. : Ville :
Code postal : Courriel :
Téléphone : (rés.) (bur.)
Indice du jour : Date de l'émission :
Abonné(e) : Oui ☐ Non ☐ Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir ☐

2 CONFÉRENCES À NE PAS MANQUER

Par d'éminents chercheurs en psychologie

Ce soir à 18 h
Le risque masculin

PAR RICHARD CLOUTIER, PH.D.

Vendredi le 29 février à 19 h 30
Vaincre l'insomnie :
Changer de mode de vie

PAR CHARLES M. MORIN, PH.D.

EN COLLABORATION AVEC : UNIVERSITÉ
LAVALcanal
SAVOIR

HORAIRES COMPLETS :

www.canal.qc.ca

PARTENAIRE MÉDIA :

LE DEVOIR

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Marginalités bien léchées

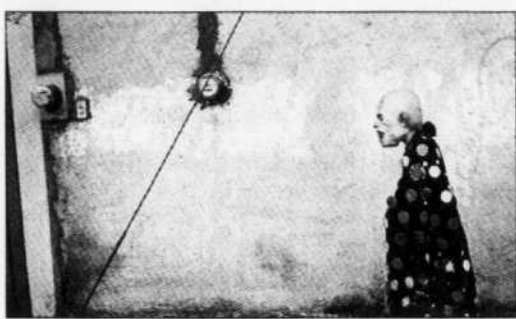
JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Jusqu'au 2 mars, les grandes photos des «marginaux» de Jean-François Bouchard apparaissent aux visiteurs de la Fonderie Darling sous un éclairage soigné aux accents rouges, baignées par une musique binaire.

Sous le titre de «Sociétés secrètes», le projet du photographe est en apparence fort simple. Publicitaire pour l'agence Sid Lee, une entreprise qui explore «la notion de créativité commerciale», Bouchard annonce d'entrée de jeu que «l'évolution des technologies amène le développement de groupes souvent méconnus dont les membres se regroupent pour partager les intérêts les plus particuliers». Le photographe affirme donc explorer des «marginalités nouvelles».

On se retrouve pourtant devant des formes de marginalité établies et déjà bien étudiées. Fétichistes, nudistes, hippies, pornocrates et freaks de toutes sortes ne sont pas des thèmes nouveaux en photographie documentaire. Depuis Diane Arbus, voire depuis John Bellocq ou même Lisette Model, beaucoup de photographes se sont intéressés aux types de marginalité que Bouchard entreprend ici de redécouvrir, tout au plus selon des normes de cadrage plus actuelles, à partir d'une esthétique qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'univers d'un certain type de publicité branchée.

Le plus étonnant ici est peut-être d'avoir tenu à associer l'univers de la pornographie à une marge alors que l'on sait fort bien que les usages de ce monde l'apparentent d'abord et avant tout à une puissante et florissante industrie économique. Les quelques photos liées à cette industrie du sexe que donne à voir Bouchard ne laissent d'ailleurs aucun doute sur le commerce qui préside ce type de manifestation. Cela n'enlève bien sûr rien à la qualité intrinsèque du regard de



JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD

Les tirages de Bouchard jouent avec les fines nuances du grain de la pellicule et les rapports avec la profondeur de champ.

Bouchard, mais tend cependant à diminuer l'à-propos de sa thématique d'ensemble.

Les photos noir et blanc présentées valent d'ailleurs beaucoup moins par le projet censé les porter que par la capacité du photographe à proposer un regard personnel. On accordera d'ailleurs plus de mérite à cette exposition si on l'envisage seulement sous un simple rapport à l'esthétique. Les tirages de Bouchard jouent avec les fines nuances du grain de la pellicule et les rapports avec la profondeur de champ. Cela donne des images souvent riches, comme celle de ce personnage figé semblable à un don Quichotte de plastique derrière lequel se profile une jeune femme à la taille fine, seins nus, qui remplace ses lunettes de grenouille dans un geste en apparence tout naturel. Même l'illusion de la provocation semble trouver une certaine grâce fragile sous l'œil de Jean-François Bouchard.

Le Devoir

EN BREF

La Vie en rose de retour sur les écrans

La Vie en rose d'Olivier Dahan, sur la trajectoire d'Edith Piaf, qui a valu dimanche à la Française Marion Cotillard le prix d'interprétation féminine aux Oscars (une première pour un film français) ainsi que la statuette des meilleurs maquillages, reprend l'affiche vendred sur les écrans québécois. Le film sera projeté à Montréal à l'AMC Forum et au Cinéma du Parc, ainsi qu'à Saint-Basile. Rappelons qu'avant l'Oscar, Marion Cotillard avait été maintes fois primée pour son extraordinaire incarnation de Piaf, tant aux Césars qu'aux Golden Globes, aux Lumières, aux Los Angeles Film Critics Awards, etc. Le film mérite d'être vu et revu. — Le Devoir

No Country for Old Men aux quatre coins du Québec

Le grand lauréat des Oscars, No Country for Old Men (Non, ce pays n'est pas pour le vieil homme), western sanglant de Joel et Ethan Coen, se démultipliera sur 37 écrans au Québec dès vendredi.

Rappelons que ce film a remporté dimanche dernier les statuettes du meilleur film, de la meilleure réalisation, du meilleur scénario adapté, ainsi que celle du meilleur acteur de soutien à l'Espagnol Javier Bardem en tueur sanguinaire. De Cap-de-la-Madeleine à Saint-Eustache, en passant par Saint-Bruno et Sainte-Adèle, il sera accessible à tous. — Le Devoir

Bobine d'or aux 3 P'tits Cochons

Les 3 P'tits Cochons de Patrick Huard recevra à Toronto la Bobine d'or du film canadien ayant le plus engrangé de recettes au guichet, lors du gala des prix Génie, lundi prochain. La comédie québécoise a amassé plus de 4,6 millions de dollars sur les écrans du Canada. — Le Devoir

VLB brûle son livre

Après avoir annoncé qu'on ne l'entendrait plus pour les prochaines semaines, l'écrivain et éditeur Victor-Lévy Beaulieu annonce plutôt, dans un nouveau coup de gueule, qu'il «brûle» son très récent roman afin de manifester son mécontentement envers ce qu'il perçoit comme un re-

cul du mouvement indépendantiste au Québec. L'écrivain envisagerait par ailleurs sérieusement, semble-t-il, de brûler aussi les 69 autres livres qu'il a publiés depuis la fin des années 1960. — Le Devoir

Étude sur la comédie

De demain à dimanche, à la Cinquième salle de la PdA, le Conservatoire d'art dramatique présente un «laboratoire de jeu» mettant en vedette ses finissants 2008: Mathilde Addy-Laird, Yannick Chapdelaine, Robin-Joël Cool, Romy Daniel, Myriam Fournier, Catherine Le Gresley, Guillaume Regaudie, Isabelle Sasseville et Guillaume Tremblay. La chose, qui porte le titre de Pouffes, se présente comme une étude publique sur la comédie dirigée par Claude Poissant. Cela dit, «il n'est pas dit que vous riez, précisez le communiqué. Car dans le drôle, il y a le drame, dans le laboratoire, il y a l'essai, dans le public, il y a l'orgueil. Et partout sur la planète, il y a les classes sociales, les empoisonneurs, les guerres, la bêtise, les manipulateurs, le mauvais goût et les sites pornos.» L'entrée est gratuite, mais l'on doit se procurer des laissez-passer à la billetterie de la Place des Arts au 514 842-2112. — Le Devoir

CINÉMA

La censure s'affiche

PAUL CAUCHON

Dans le film City Lights de Chaplin, une scène où l'on voit une statue nue a été censurée. Quant au film de Claude Autant-Lara, Le Rouge et le Noir, il a été réduit de 185 minutes à 99: exit les baisers prolongés, les décolletés et les situations scabreuses.

L'histoire de la censure au Québec, c'est l'histoire de décisions qui nous semblent complètement absurdes aujourd'hui. L'époque où l'on sortait les ciseaux pour charcuter les films semble révolue. En est-on certain? La liberté d'expression, ce n'est jamais acquis pour la vie, rappelle l'avocat Claude-Armand Sheppard.

Le Cinéma du Parc à Montréal met à l'affiche ce vendredi, et pour deux semaines, Les Ennemis du cinéma, un documentaire de 52 minutes sur l'histoire de la censure au cinéma au Québec, réalisé par Karl Parent, avec la collaboration d'Yves Lever, qui avait publié il y a deux ans un dictionnaire de la censure.

Le film retrace de façon chronologique les relations houleuses entre les exploitants de salles et les créateurs d'un bord, et les autorités, religieuses ou politiques, de l'autre bord, qui ont tenté par tous les moyens de limiter l'accès à certains films.

Dès l'arrivée du cinéma au Québec, les autorités religieuses ont tenté d'encadrer les «vues animées», et Léo-Ernest Ouimet, célèbre propriétaire de salle, avait mené une bataille devant les tribunaux pour avoir le droit de présenter les films le dimanche, contre l'avis de l'église.

Pour mieux encadrer les films, le Bureau de la censure était créé en 1912, et il sera en fonction pendant 50 ans.

Mais ce qui frappe dans le documentaire de Karl Parent, c'est l'ampleur des coupes réalisées dans les films. Le Bureau de la censure a banni plus de 6000 œuvres entre 1913 et 1967, et il en a charcuté encore

plus, pour respecter les «bonnes mœurs». Certains films étrangers comportaient même des scènes refaites au Québec pour mieux correspondre à la morale catholique!

Une époque révolue?

Si la censure est d'abord une histoire de morale, à la fin des années 1960, elle devient politique, particulièrement avec l'interdiction de certains films à l'Office national du film (ONF), jugés trop à gauche ou trop nationalistes. Le documentaire mentionne particulièrement Cap d'espoir de Jacques Leduc. On est au coto de Denys Arcand et 24 heures ou plus de Gilles Groulx.

Cette époque semble révolue, mais Yves Lever prévient que la censure demeure possible: «La STM vient tout juste d'interdire une affiche de théâtre dans le métro, rappelle-t-il au Devoir. Et l'autocensure et le politiquement correct seraient un nouveau type de censure».

«La censure aujourd'hui, ce serait aussi la façon dont les multinationales contrôlent les contenus», ajoute Karl Parent. On parle d'une censure économique, commerciale.

Les Ennemis du cinéma: une histoire de la censure au Québec sera projeté au Cinéma du Parc du 29 février au 12 mars. Chaque projection sera suivie d'un montage de 20 à 25 minutes d'extraits de films et d'entrevues supplémentaires.

Par ailleurs, chaque projection sera présentée par une personnalité invitée. Le cinéaste Pierre Falardeau ouvre le bal lors de la projection du 29 février. Parmi les autres présentateurs, on retrouvera au fil des jours le psychanalyste André Lussier, l'historien Yves Lever, les critiques Robert Lévesque et Francine Lau- rendeau, les réalisateurs Denis Héroux, Jacques Leduc, Roger Cardinal, et ainsi de suite.

Le Devoir

CONCERTS CLASSIQUES

La maturation musicale

LES SOIRÉES SIGNATURE

Beethoven: Symphonie n° 5. Gilles Tremblay: Les Pierres crieront. Denis Gougeon: Écoutez mon histoire (création, commande de l'OSM). Dvorák: Symphonie n° 9 «Du Nouveau Monde». Yves Lambert (soliste), Matt Haimovitz (violoncelle), Orchestre symphonique de Montréal, Kent Nagano. Salle Wilfrid-Pelletier, mardi 26 février. Reprise ce soir.

CHRISTOPHE HUSS

Question folklore, puisque la soirée d'hier se voulait la rencontre de l'univers folklorique et de la musique symphonique, les programmes de Kent Nagano ces temps-ci, ont tout du gâteau à la crème, avec «ben du crémeux». Pourquoi en rajouter à ce point? Dimanche: une œuvre contemporaine de 25 minutes, un concerto de 40 minutes et une symphonie de 55 minutes. Hier, pareil. À la création de Denis Gougeon avec Yves Lambert (19 minutes), et aux 27 minutes de l'œuvre de Gilles Tremblay, suivies de la Symphonie du Nouveau Monde initialement prévue s'étaient ajoutées 35 minutes d'une Cinquième de Beethoven, jouée pour la troisième fois par Nagano ici.

Les gens qui convoient ça, ils croient qu'on fait quoi, nous, de nos journées? Quand le public a quitté la Salle Wilfrid-Pelletier à 22h50 j'avais du mal à le persuader que Kent Nagano se lèverait aux aurores ce matin pour affronter la poudrière et aller travailler!

Troisième présentation de la 5^e Symphonie de Beethoven, donc, après novembre 2005 et décembre

2007, pour un exemple probant de ce qu'est la maturation musicale. Cette fois-ci était (presque) la bonne, sans doute parce que les micros d'Analekta enregistrent un disque. On admire la fermeté de la tenue rythmique, la vie des détails et, surtout, la transparence, qui fait ressortir les bois. Le basson, notamment, acquiert un rôle important. C'est une Cinquième très «française» par l'individualisation des coloris. Deux bémols cependant: l'étrange début de second mouvement, mezzo-forte sans vibrato (au lieu de piano et dolce), ainsi que l'étrange trou d'intensité dans la transition entre les 3^e et 4^e mouvements.

La Symphonie du Nouveau Monde n'en n'est pas encore ce stade. Comme la Fantastique, dimanche, c'est un rodage dans lequel la recherche de couleurs et d'inflexions romantiques bridaient un peu l'élan. Seul le flamboyant Finale possède le vrai panache requis, mais, là, c'est l'orchestre qui ne suit pas tout à fait son chef.

Entre ces deux chefs-d'œuvre symphoniques, deux partitions de notre temps, pour le moins contrastées. Les Pierres crieront met en avant un violoncelle solo et le pupitre de violoncelles. L'orchestration est riche et étudiée et la partition évolue par sections, deux ressemblant à s'y méprendre à du Messiaen. Cette partition aurait eu sa place dans le cadre du Festival MusiMars.

Écoutez mon histoire a fait se lever les foules. Yves Lambert et son «Bébert Orchestra» furent truculents et Gougeon, comme Dompierre avec le hockey, a su écrire une musique «populairement parlante et acceptable». Mais la symbiose ne se fait pas entre le monde acoustique de l'orchestre et l'univers amplifié de la musique folklorique. Sympathique mais inabouti, donc.

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le Match des étoiles / Quart de finale.		Une heure sur terre / La Russie		Le Téléjournal		La Zone		La fosse...
TVA	Le TVA 18 heures	Le Cercle	Drôles de vidéos	Poule aux oeufs d'or	Destinées		Nos étés		Le TVA 22 heures		Denis Lévesque		Las Vegas
TQ	Kaboom	Ramdam	La vie en vert	...à ma culture	Les Francs-tireurs / Jean de Montigny		Life on Mars / Mon père		Bazzo TV / Boris Cyrulnik		...à ma culture	Les Francs-tireurs / Jean de Montigny	
TQS	Gr. Journal (16.30)	Flash / I. Boulay	Rire et Délire	Cinéma / PRISONNIERS DU TEMPS (6)	Walker, Frances O'Connor		...de Criss Angel		Le Journal du soir		110%	L'avocat du diable	Pub
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier...	Le Système Poutine...	Le Téléjournal				...des ex		Le National	Le Téléjournal	Jrnl RDI
TVS	... (17.55)	Jrnl FR2	Toute une histoire	Biographies / N. Lawson	Mythes... Medium...		Hantise / Terreur cachée		Par ici...vert		Le Journal	Le Téléjournal	Jrnl RDI
D	Spectacle de Mario Jean	Déco sur...	Oul, je...	Interventions miracles	Mets-toi à ma place!		Délivrez-moi... mes kilos		Décore...		Maître...	Déco sur...	Dre Nadia
VIE	Déco sur...	Oul, je...	Presque...	M. Net	InfoPlus		Le Flow		Exposé		Matche...	Barker	Top5.anglo
MP	Top5.anglo	Top5...	Presque...	M. Net	InfoPlus		Le Flow		Hollywood extrême		French...	Musique	Top5.anglo
MX	En chute...	Musique	Top5.anglo	Top5...	Les dernières heures...		Generation 90		Frank...		Degrassi...	le trouble	R-Force
VRAK-TV	Gilmore Girls	Stan et...	Grenade...	Stan et...	le trouble		70		Simpson		Henri pis...	Décalés...	South Park
RTF	Simpson	Naruto	Chaotic	DI-Gata	6TEEN / Deux émissions		Arts martiaux...		NCIS		Cinéma / COUSINE BETTE (4)	avec Jessica Lange, Elisabeth Shue	
RDS	Sports 30	Ténacité, Devoir, Vérité	La boîte à souvenirs	Les Experts	La porte des étoiles		Le risque masculin		Planète...		Cuba...	TFO	Wonder...
HISTORIA	Arty	Les Experts	La porte des étoiles	Le risque masculin	Planète...		Cuba...		TFO		Wonder...	Lili	Coronation
ARTV	Les Experts	La porte des étoiles	Le risque masculin	Planète...		Cuba...		TFO		Wonder...	Lili	Coronation	Marketp.
SERIES +	La porte des étoiles	Le risque masculin	Planète...	Cuba...	TFO		Wonder...	Lili	Coronation	Marketp.	Access H.	eTalk	American Idol
CANAL Z	C SAVOIR	Planète...	Cuba...	TFO	Wonder...	Lili	Coronation	Marketp.	Access H.	eTalk	American Idol	Big Brother 9	The Agenda
EVASION	Planète...	Cuba...	TFO	Wonder...	Lili	Coronation	Marketp.	Access H.	eTalk	American Idol	Big Brother 9	The Agenda	Wife Swap
TFO	Wonder...	Lili	Coronation	Marketp.	Access H.	eTalk	American Idol	Big Brother 9	The Agenda	Wife Swap	Criminal Minds	Law & Order	Law & Order: CI
CBC	CBC News at Six	Access H.	eTalk	American Idol	Big Brother 9	The Agenda	Wife Swap	Criminal Minds	Law & Order	Law & Order: CI	Robson...	News	TMZ
CTV (Mont.)	CTV News	Access H.	eTalk	American Idol	Big Brother 9	The Agenda	Wife Swap	Criminal Minds	Law & Order	Law & Order: CI	Robson...	News	TMZ
GBL	News	House...	ET Canada	E.T.	Lemur Street	The Agenda	Wife Swap	Criminal Minds	Law & Order	Law & Order: CI	Robson...	News	TMZ
TVQ	T. McBean	Shrinks	Raymond	Will, Grace	CBS News	E.T.	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy
ABC	Let's Play...	ABC News	Raymond	Will, Grace	CBS News	E.T.	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy
CBS	News	NBC News	Raymond	Will, Grace	CBS News	E.T.	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy
NBC	News	NBC News	Raymond	Will, Grace	CBS News	E.T.	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy
FOX	King... Hill	Simpsons	The Newshour	BBC News / Passport...	The Newshour	Art Express	American Idol	CSI: Miami / Neuf épisodes	Literature	Daily Planet	JAG	BBC News: The National	CBC News: The National
PBS (33)	The Newshour	BBC News / Passport...	The Newshour	Art Express	American Idol	CSI: Miami / Neuf épisodes	Literature	Daily Planet	JAG	BBC News: The National	CBC News: The National	CBC News: The National	CBC News: The National
PBS (57)	BBC News / Business	eTalk	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy	Wheel...	Two and a Half Men	Jeopardy	Wheel...
CTV (Cor.)	CTV News	Gold Case Files	Street Legal	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery
ASE	Gold Case Files	Street Legal	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made
BRV	Street Legal	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery
DISCOVERY	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made	Discovery	How it's Made
HISTORY	Exhibit A	Master...	CBC News	Politics	Regenesi...	Dwarf: Standing Tall	Women...	Til Debt...	Hockey	Malcolm	Hockey	Prank...	Fries with...
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	Politics	Regenesi...	Dwarf: Standing Tall	Women...	Til Debt...	Hockey	Malcolm	Hockey	Prank...	Fries with...	Monster...
SHOWCASE	CSI: New York	Property Ladder	Three Takes	Off the...	Sportscent...	Carly	Malcolm	Hockey	Prank...	Fries with...	Monster...	Futurama	Shadow...
LEARNING	Property Ladder	Three Takes	Off the...	Sportscent...	Carly	Malcolm	Hockey	Prank...	Fries with...	Monster...	Futurama	Shadow...	Shadow...
LIFE	Three Takes	Off the...	Sportscent...	Carly	Malcolm	Hockey	Prank...	Fries with...	Monster...	Futurama	Shadow...	Shadow...	Shadow...
TSN	Off the...	Sportscent...	Carly	Malcolm	Hockey	Prank...	Fries with...	Monster...	Futurama	Shadow...	Shadow...	Shadow...	Shadow...
YTV	Drake...	ICarly	Malcolm	Hockey	Prank...	Fries with...	Monster...	Futurama	Shadow...	Shadow...	Shadow...	Shadow...	Shadow...
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX
CE SOIR

Paul Cauchon

L'UN RESTE, L'AUTRE PART

Un film de Claude Berri sur deux amis qui rencontrent l'amour, avec Daniel Auteuil, Nathalie Baye, Pierre Arditi et Charlotte Gainsbourg.

TV5, 20h

GRANDS REPORTAGES

Le Système Poutine, un documentaire en deux parties (la suite demain) sur la carrière du président russe.

RDI, 20h

COMMENT VOLER UN MILLION DE DOLLARS

Une vieille comédie policière de William Wyler avec Audrey Hepburn.

Artv, 21h

UNE HEURE SUR TERRE

Une heure sur la Russie d'aujourd'hui. Parmi les invités, la photographe Heidi Hollinger et l'écrivain Vladimir Fedorovski.

Radio-Canada, 21h

BAZZO.TV

Boris Cyrulnik est parmi les invités.

Télé-Québec, 22h



CE SOIR 20 H

LES FRANCS-TIREURS

LA VIE APRÈS CANADIAN IDOL AVEC

AUDREY DE MONTIGNY ET SON PÈRE,

JEAN DE MONTIGNY, GÉRANT DE SA CARRIÈRE



LE MONDE

Débat entre Hillary Clinton et Barack Obama

Qui ferait le meilleur commandant en chef?

Cleveland — La candidate démocrate à la Maison Blanche Hillary Clinton a mis en doute hier soir, au cours d'un débat tendu, les qualités de son rival Barack Obama pour être « commandant en chef » des forces armées.

Les deux prétendants démocrates, assis côte à côte à l'occasion de leur 20^e débat télévisé, semblaient avoir plus à cœur de montrer ce qui les séparait que ce qui les rapproche.

« L'été dernier, M. Obama a menacé de bombardier le Pakistan et je ne pense pas que c'était une sage décision », a affirmé Mme Clinton, ce que M. Obama a contesté.

« Je ne suis pas d'accord quand il propose de rencontrer certains des pires dictateurs du monde sans condition préalable », a-t-elle ajouté.

« Si je devais affronter John McCain, le probable candidat républicain, mes arguments auraient beaucoup plus de poids », a-t-elle estimé.

« Concernant la plus importante décision de politique étrangère de ces dernières années, aller ou non en Irak, j'ai dit très clairement qu'il ne fallait pas engager cette guerre », a dit M. Obama. « Sur les sujets sensibles, mon jugement est supérieur à celui de Mme Clinton ou de M. McCain », a-t-il ajouté.

Alors que Mme Clinton dit qu'elle

le sera prête dès le premier jour (à la Maison Blanche), les faits ont montré qu'elle était prête à céder à George W. Bush dès le premier jour sur un sujet critique », a-t-il dit d'un ton incisif, faisant référence au vote de Mme Clinton en 2002 en faveur de l'entrée en guerre en Irak.

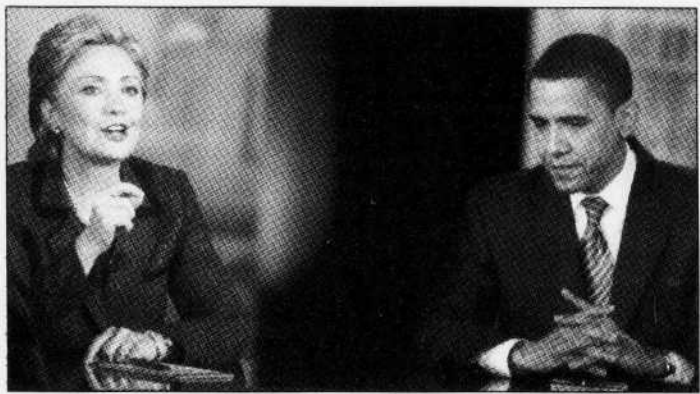
Avant cet échange, les deux rivaux s'étaient opposés d'un ton ferme sur le programme respectif d'assurance santé ou sur le traité de libre-échange avec le Canada et le Mexique (Alena) entré en vigueur sous la présidence de Bill Clinton.

Il s'agit du dernier débat entre Mme Clinton et M. Obama avant les primaires prévues dans quatre États, dont l'Ohio et le Texas, le 4 mars.

Hillary Clinton est sous le coup de onze défaites d'affilée, et a besoin impérativement de remporter les primaires de l'Ohio et du Texas prévues mardi prochain si elle veut demeurer dans la course.

Un échec pourrait sonner le glas de ses ambitions présidentielles même si son équipe affirme que la course pourrait continuer jusqu'au 7 juin, date des caucus (assemblées d'électeurs) prévus à Porto Rico.

Agence France-Presse



Hillary Clinton et Barack Obama ont croisé le fer devant les caméras de télévision, hier.

Le ton monte entre Ankara et Bagdad

Les Kurdes du nord de l'Irak veulent la fermeture des bases turques

Amadiya — Le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a estimé hier que la Turquie exerçait son droit à « l'auto-défense » en combattant les rebelles kurdes dans le nord de l'Irak, alors que Bagdad a condamné l'incursion comme une « violation de la souveraineté de l'Irak ».

« L'opération transfrontalière menée par la Turquie est le résultat de son droit légitime à l'autodéfense », a affirmé M. Erdogan devant le groupe parlementaire de son parti.

« La Turquie mène un combat juste contre une organisation terroriste qui menace la paix et la stabilité régionales [...] La Turquie a le droit de se défendre elle-même, d'éliminer ceux qui portent atteinte à la paix, à l'unité et à la solidarité de ses citoyens », a-t-il ajouté.

M. Erdogan a fait valoir que la présence des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), cible de l'offensive menée depuis jeudi soir par l'armée turque, était aussi « un élément d'instabilité politique pour l'Irak ».

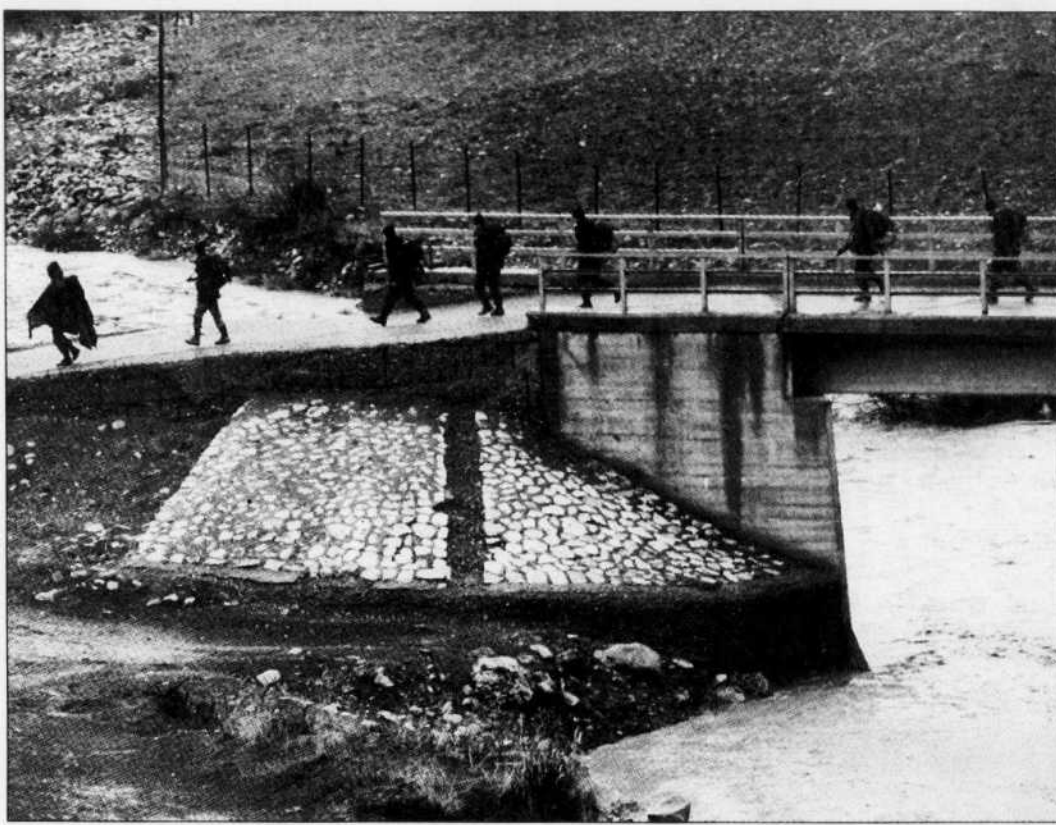
Le gouvernement irakien n'en a pas moins condamné hier l'incursion turque.

« Lors d'une réunion aujourd'hui, le cabinet a fait part de son rejet et de sa condamnation de l'incursion de l'armée turque, qui est considérée comme une violation de la souveraineté de l'Irak », a indiqué le gouvernement dans un communiqué diffusé par son porte-parole Ali al-Dabbagh.

Les États-Unis, qui fournissent depuis plusieurs mois des renseignements en temps réel sur les déplacements des rebelles et dont le secrétaire à la Défense, Robert Gates, doit se rendre aujourd'hui à Ankara, ont appelé lundi à un retrait rapide des troupes turques.

La Turquie a indiqué qu'elle retirerait ses troupes aussitôt leur mission achevée mais n'a pas donné d'échéance.

Sur le terrain, de fortes chutes de neige ont « partiellement » empêché hier la poursuite de l'opération, a annoncé dans un com-



Militaires turcs patrouillant chez les Kurdes par temps maussade.

REUTERS

munié l'état-major turc, précisant que l'aviation et l'artillerie avaient pu poursuivre leurs bombardements.

Le principal parti prokurde de Turquie, le Parti pour une société démocratique (DTP), a appelé hier à un arrêt des combats.

« L'histoire punira les fauteurs de guerres, ceux qui se nourrissent de sang et qui font de la politique sur le sang versé », a affirmé devant les députés du DTP le président de leur groupe parlementaire, Ahmet Türk, cité par l'agence de presse Anadolu.

À Van, une ville de l'est de la Turquie à la population en majorité kurde, neuf personnes ont été arrêtées après des heurts entre manifestants anti-incursion et forces de police qui ont fait 12 blessés légers, dont

quatre policiers, selon Anatolie.

Ankara estime à 4000 le nombre de rebelles retranchés dans le nord de l'Irak. Le conflit kurde en Turquie a fait plus de 37 000 morts depuis le début en 1984 de l'insurrection du PKK.

Résolution

Par ailleurs, des Kurdes irakiens, dont les députés du Parlement régional du Kurdistan, ont réclamé hier la fermeture des quatre bases turques présentes depuis plus d'une décennie dans le nord de l'Irak, où les troupes turques mènent une offensive contre des rebelles turcs.

Dans les années 1990, des chefs militaires kurdes avaient invité l'armée turque à établir des bases au Kurdistan irakien, alors que faisaient rage les combats

entre factions kurdes rivales.

Nechirvan Barzani, le premier ministre du gouvernement régional kurde, a déclaré dimanche qu'un accord permettant à la Turquie d'avoir quatre bases militaires dans la région kurde était en vigueur depuis 1997.

Mais hier, le Parlement régional du Kurdistan a adopté une résolution demandant au gouvernement régional d'exhorter la Turquie à les fermer.

« Nous exigeons que le gouvernement turc quitte les bases qui avaient été établies au Kurdistan en raison des circonstances exceptionnelles que la région traversait avant la chute du régime » de Saddam Hussein, indique le texte de la résolution.

Agence France-Presse

ESPAGNE

Débat télévisé intense entre Zapatero et Rajoy

PIERRE AUSSEILL

Madrid — Les deux prétendants à la présidence du gouvernement espagnol, le socialiste sortant José Luis Rodríguez Zapatero et son rival de droite Mariano Rajoy, se sont affrontés lundi soir lors d'un duel télévisé intense et crispé où aucun n'a semblé prendre de net ascendant.

Ce premier face à face télévisé de la campagne pour les législatives du 9 mars était d'autant plus attendu en Espagne que le scrutin s'annonce des plus serrés.

M. Rajoy, 52 ans, dont le Parti populaire (PP) est légèrement distancé dans les sondages, a tenu son rôle de challenger en se livrant à un réquisitoire en règle du bilan de M. Zapatero, 47 ans.

Il a l'accusé notamment de n'avoir « rien fait pour l'économie » et d'avoir « menti à l'ensemble des Espagnols » en menant une « négociation politique » avec l'organisation indépendantiste basque armée ETA, le « pire échec de la législature ».

Concentré et pugnace, M. Zapatero a répondu pied à pied aux attaques de M. Rajoy, reprochant à la

droite d'avoir rompu une union sacrée des démocrates espagnols contre le terrorisme en l'attaquant sans cesse sur ce thème.

La joute a rappelé les affrontements tendus qui ont opposé les deux hommes au Parlement pendant quatre ans. Au milieu des intenses feux croisés, MM. Zapatero et Rajoy ont parfois oublié d'exposer leurs programmes.

Dénonçant le catastrophisme de la droite sur le ralentissement de l'économie, M. Zapatero a souligné que l'Espagne avait créé trois millions d'emplois en quatre ans, connu une croissance de plus de 3 % par an et que ses prévisions de croissance pour 2008 étaient supérieures à celles de tous les grands pays européens. « Laissez tomber les chiffres macroéconomiques auxquels les gens ne comprennent rien », a rétorqué Rajoy, évoquant les fins de mois difficiles « des Espagnols qui se lèvent à sept heures du matin » devant l'augmentation du prix du pain et du lait

et au remboursement de leurs crédits au logement. Il a accusé M. Zapatero d'avoir provoqué une « avalanche » d'immigrés clandestins en régularisant quelque 600 000 travailleurs illégaux en 2005.

M. Zapatero a semblé esquiver le débat sur ce thème que la droite veut placer au centre des élections en proposant notamment un contrat d'intégration calqué sur celui du président français Nicolas Sarkozy. Il a d'abord préféré défendre son bilan social : hausse du salaire minimum, des retraites, etc.

Mais il s'est ensuite défendu sur l'immigration en rappelant à M. Rajoy qu'il avait lui-même procédé à « cinq régularisations massives » lorsqu'il était ministre de l'Intérieur.

Les deux rivaux ont à peine abordé la politique étrangère. « Moi, c'est Sarkozy et Merkel, vous c'est Chavez et Castro », a lancé M. Rajoy. M. Zapatero a rétorqué que la ligne du précédent gouvernement conservateur, « soumis au

La joute a rappelé les affrontements entre les deux hommes au Parlement

« Pauvre con »

L'insulte lancée par Nicolas Sarkozy continue de faire des remous

Paris — L'insulte « pauvre con » lancée par Nicolas Sarkozy à un homme qui l'invectivait continuait hier à provoquer des remous, après la révélation qu'une phrase de regret du président français avait été ajoutée par la présidence après un entretien à un journal.

M. Sarkozy a semblé esquiver un mea-culpa dans un entretien avec des lecteurs du journal populaire *Le Parisien* publié hier. Mais les conditions de l'entretien ont fait surgir une nouvelle polémique.

M. Sarkozy a été interrogé notamment par ces lecteurs sur le désormais célèbre « Casse toi, pauvre con » lancé samedi à un homme qui l'avait insulté au Salon de l'agriculture et refusé de lui serrer la main.

La phrase de regret exprimée

par Sarkozy [« Je n'aurais pas dû lui répondre »] a été ajoutée, après l'entretien, par la présidence française, qui a relu le texte, une pratique courante en France, mais de plus en plus critiquée.

Cette phrase de Nicolas Sarkozy n'a « pas été prononcée devant nos lecteurs », qui ont rencontré le président à l'Elysée, a reconnu le directeur adjoint de la rédaction du quotidien, Jean-Baptiste de Montvalon.

« Casse-toi »

Selon le verbatim de l'entretien auquel l'AFP a eu accès, le président a en revanche dit : « J'aurais pas dû lui dire : "casse-toi" ».

Le fait que les lecteurs qui ont rencontré M. Sarkozy « retrouvent dans le journal quelque chose qu'ils n'ont pas entendu » pose « quand même problème, et on s'expliquera

demain à nos lecteurs », a déclaré M. de Montvalon.

Les lecteurs ayant participé à l'entretien, et interrogés par l'AFP, réagissaient diversement à cette affaire. Nicolas Sarkozy « n'a pas prononcé cette phrase. Cela pose un petit problème : il nous a dit 25 fois au cours de la rencontre qu'il ne mentait pas. Pourquoi cette phrase est en gros titre ? Ce n'est pas terrible, franchement », a dit un lecteur.

Mais pour un autre, « si ce n'est pas les mots exacts, c'est la même chose dans l'esprit. Je retrouve ce qu'il nous a dit et ce que j'ai ressenti. C'est vraiment un détail ».

Cette affaire soulève plus largement la question de la relecture des entretiens par les personnes interrogées.

Cette pratique est « critiquable », souligne François Malve, secrétaire

général du Forum des sociétés de journalistes.

Mais pour lui, « la marge de manœuvre vis-à-vis des politiciens ou des "puissants" en général est de plus en plus faible » pour les journaux français, y compris les grands titres de qualité.

L'affaire de l'insulte lancée par M. Sarkozy a provoqué une vive polémique en France, l'opposition tirant à boulets rouges contre le président, accusé notamment de ne pas savoir garder ses nerfs et d'abaisser la fonction présidentielle.

La vidéo de l'incident, placée sur le site du *Parisien* et les sites de partage YouTube et Dailymotion, a été visionnée près de trois millions de fois.

Agence France-Presse

EN BREF

Ballet roumain

Bucarest — Comment diriger le trafic gracieusement ? Rien de plus simple. Suivre des cours de ballet, comme le font déjà 20 policiers de Timisoara, afin de « gagner en élégance » et, pourquoi pas, « déstresser les chauffeurs » pris dans les embouteillages. « Le but, c'est de développer une habileté à diriger le trafic et de gagner en élégance dans les mouvements, ce qui sera non seulement agréable à l'œil mais pourra aussi dissiper le stress ou la tristesse des chauffeurs qui attendent au feu rouge », a déclaré le directeur de la police communautaire de Timisoara, Dorel Cojan. Cette formation inédite, qui vient de démarrer à la Philharmonie locale, est dirigée par deux anciens danseurs de l'Opéra. — AFP

Madame X témoigne

Londres — Le MI6, services du renseignement extérieur britanniques, ne tenait aucun dossier sur la princesse Diana ni sur son compagnon Dodi al-Fayed au moment de leur mort dans un accident à Paris en août 1997, a assuré hier un agent du MI6 lors de l'enquête sur le drame. Cet agent de la sécurité extérieure a dit avoir parcouru les

archives électroniques du MI6 dans le cadre de l'enquête policière sur la mort de la princesse sans trouver de dossier à son sujet ni sur son compagnon. Il n'y avait « absolument aucun projet de quelque nature que ce soit » prenant le couple pour cible, a déclaré ce membre du MI6, qui est une femme. Seulement connue sous le nom de Madame X, elle témoignait derrière un rideau afin de masquer son identité. — AFP

Bhutto: suspect arrêté

Islamabad — Les forces de sécurité pakistanaises ont arrêté un homme ayant des liens avec Oussama ben Laden, en relation avec la tentative d'attentat en octobre contre Benazir Bhutto, a annoncé hier le ministère de l'Intérieur. Qari Saifullah Akhtar, qui a été accusé par Benazir Bhutto d'avoir voulu attenter à ses jours dans ses mémoires publiées après sa mort, a été arrêté lundi, a indiqué le ministre Hamid Nawaz. « Très probablement, il est impliqué [...] C'est une forte tête », a-t-il déclaré. Mme Bhutto avait survécu à l'attaque du 18 octobre qui avait fait 139 morts, à son retour d'exil, mais a été tuée dans un autre attentat le 27 décembre. — AFP

« Arche de Noé »



HAKON MOSVOLD LARSEN REUTERS

LA NORVÈGE a inauguré hier dans l'archipel arctique de Svalbard, à environ 1000 kilomètres du pôle Nord, une « arche de Noé » souterraine destinée à abriter des semences des diverses espèces végétales de la planète en prévision d'un éventuel cataclysme. Le complexe, conçu pour résister à des tremblements de terre et à une attaque nucléaire, « est notre police d'assurance », a déclaré le premier ministre norvégien Jens Stoltenberg (deuxième à partir de la gauche sur la photo) lors de la cérémonie d'ouverture. « C'est notre arche de Noé pour garantir la diversité biologique pour les générations futures. »

LES SPORTS

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Ottawa	36	22	6	210	192	78
Montréal	34	21	9	201	181	77
Boston	33	23	6	169	167	72
Buffalo	30	24	9	188	178	69
Toronto	27	28	9	177	200	63

Section Atlantique

New Jersey	37	21	6	171	150	80
Pittsburgh	36	21	7	190	173	79
N.Y. Rangers	32	24	8	166	158	72
Philadelphie	31	25	7	192	182	69
N.Y. Islanders	30	27	7	158	184	67

Section Sud-Est

Caroline	33	28	5	196	208	71
Washington	29	27	8	181	197	66
Floride	28	30	7	175	189	63
Atlanta	29	31	4	170	208	62
Tampa Bay	25	30	7	177	203	57

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	42	17	5	200	141	89
Nashville	32	24	8	186	181	72
Columbus	29	26	9	156	166	67
St. Louis	28	24	10	159	173	66
Chicago	29	27	6	178	180	64

Section Nord-Ouest

Calgary	33	22	8	180	178	74
Minnesota	34	24	5	171	172	73
Vancouver	32	22	8	167	157	72
Colorado	31	26	6	172	174	68
Edmonton	28	30	5	169	190	61

Section Pacifique

Dallas	39	22	5	196	163	83
Anaheim	36	23	7	167	163	79
San Jose	33	21	8	161	151	74
Phoenix	32	26	5	173	171	69
Los Angeles	26	34	4	186	212	56

Hier

Montréal 5 Atlanta 1
Boston 4 Ottawa 0
Pittsburgh 4 N.Y. Islanders 2
Washington 4 Minnesota 1
Caroline 2 New Jersey 1 (P)
Dallas à St. Louis
Colorado à Calgary
Detroit à Edmonton

Aujourd'hui

Nashville à Buffalo, 19h
San Jose à Columbus, 19h
Minnesota à Tampa Bay, 19h30
Toronto en Floride, 19h30
Phoenix à Chicago, 20h30
Colorado à Vancouver, 22h

Demain

Pittsburgh à Boston, 19h
Ottawa à Philadelphie, 19h
N.Y. Rangers en Caroline, 19h
N.Y. Islanders à Atlanta, 19h
Phoenix à St. Louis, 20h30
Chicago à Dallas, 20h30
Los Angeles à Edmonton, 21h

Transferts dans la LNH

Pas de renfort pour le Canadien, au contraire

Cristobal Huet est cédé à Washington

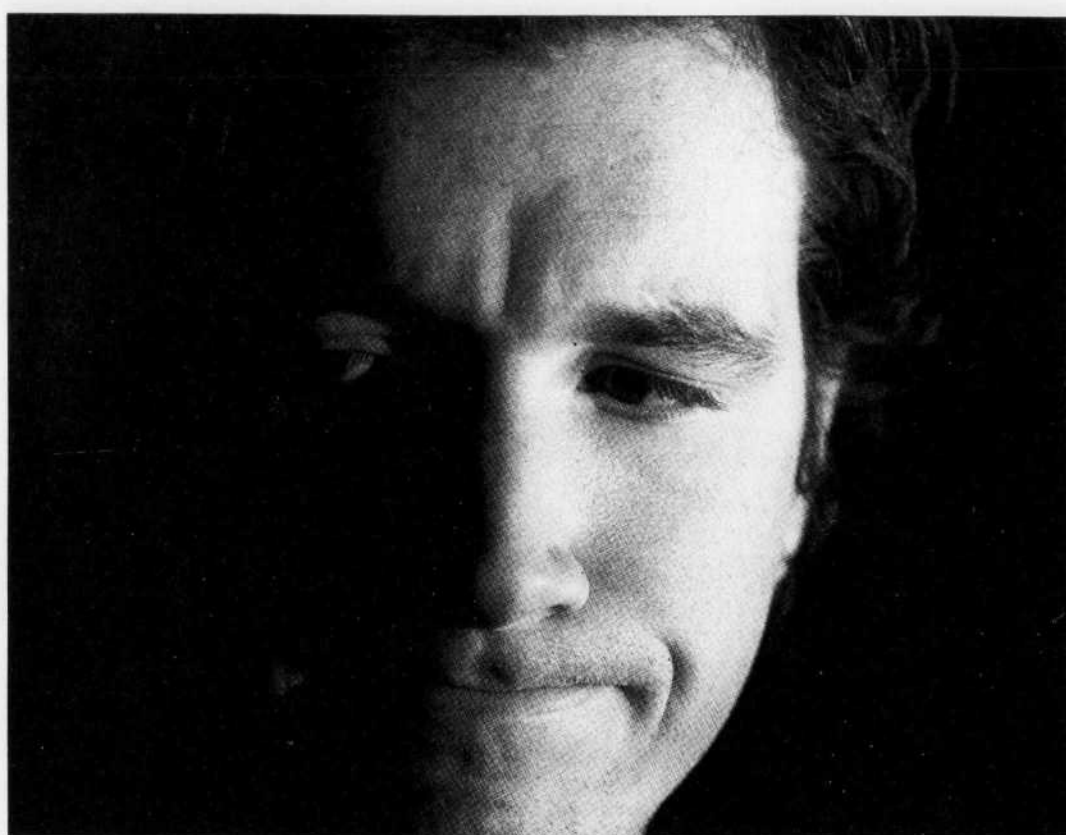
JEAN DION

S'il y participe, ce qui demeure probable, le Canadien de Montréal disputera les prochaines séries éliminatoires avec un gardien recrue devant le filet et sans l'attaquant d'impact que bon nombre de ses partisans appelaient de leurs vœux.

En fait, au moment où tous les espoirs d'amélioration étaient permis, l'équipe a régressé, et le Bleu Blanc Rouge est sorti de la dernière journée où il était possible de boucler des transactions dans la Ligue nationale de hockey avec un joueur en moins, puisqu'il a pratiquement donné son gardien numéro un Cristobal Huet aux Capitals de Washington en retour d'un choix de deuxième tour au repêchage amateur de 2009. Toutes les rumeurs d'acquisition d'un avant de premier plan se sont finalement révélées sans fondement, Marian Hossa passant plutôt, à la surprise générale, aux Penguins de Pittsburgh, Brad Richards prenant le chemin de Dallas et Olli Jokinen demeurant avec les Panthers de la Floride.

La tournure des événements constitue sans aucun doute une lourde déception pour les supporters du Canadien, qui se trouve au plus fort de la course au championnat dans l'association Est de la LNH et semblait être en mesure de faire un bon bout de chemin en séries avec du renfort à l'attaque.

Le départ de Huet, un peu étonnant mais qui s'explique par le fait qu'il acquerra l'autonomie sans compensation à la fin de la présente saison (à moins qu'il ne conclue une nouvelle entente avec les Capitals), signifie donc que les dirigeants du Tricolore fondent désormais tous leurs espoirs, cette année et pour plusieurs autres, sur le gardien Carey Price, qui en est à sa première campagne avec le grand club et a été renvoyé au club-école de Hamilton plus tôt cette saison avant d'être rapatrié à Montréal le mois dernier. Avant le match d'hier



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

Cristobal Huet aurait souhaité terminer la saison chez le Canadien. Il s'en veut de ne pas avoir pu convaincre les dirigeants de le garder, après avoir connu quelques contre-performances dernièrement.

soir, Price affichait un dossier de 12-9-3 et une moyenne de buts alloués de 2,83 en 26 rencontres sous les couleurs du Canadien.

Gainey soutient que le Canadien est meilleur!

En conférence de presse, le directeur général Bob Gainey a relaté que les Thrashers d'Atlanta, auxquels appartenait Hossa, avaient exigé quatre joueurs pour les services de ce dernier, dont trois étaient en uniforme hier soir pour le match contre ces mêmes Thrashers. Il n'était pas question d'accéder à une telle demande.

«Nous sommes déçus mais, en

même temps, nous croyons que nous sommes en bonne voie d'accomplir notre but, qui est de participer aux séries éliminatoires», a déclaré Gainey. Nous serons jugés sur la décision que nous avons prise. Hossa, a-t-il ajouté, était le seul joueur que le Canadien a tenté jusqu'à l'heure limite d'acquiescer.

En ce qui a trait à Huet, Gainey a expliqué qu'aucune négociation contractuelle n'avait eu lieu et que les membres de la direction du club avaient convenu lundi de le laisser aller. L'offre de Washington, bien que faible, s'est révélée la meilleure.

«Nous avons pris la décision claire d'y aller avec deux jeunes gardiens [Price

et Jaroslav Halak] de premier ordre. Il y a un risque, ils n'ont pas beaucoup d'expérience, mais ce sont des joueurs de qualité», a-t-il expliqué.

Pour sa part, Huet, un joueur fort populaire à Montréal où il est arrivé pratiquement incognito il y a trois ans en provenance de Los Angeles, a indiqué qu'il aurait aimé terminer la saison avec le Canadien, ce qu'il «envisageait fortement», et a exprimé un certain regret. «Le plus important pour moi, c'est [l'avis] de mes coéquipiers et de mon entraîneur», a-t-il dit, et visiblement, la direction ne jugeait pas qu'il était l'homme pour «finir le travail». Il s'est par ailleurs dit confiant de «rebondir» à Wa-

shington, lui qui a connu des ennuis ces derniers matchs.

«Malheureusement, ça finit comme ça, mais ça n'enlève pas les trois dernières années. Ça a été une expérience incroyable. L'organisation a fait preuve de classe avec moi, tout comme les amateurs, a commenté Huet. Je veux remercier les partisans qui m'ont réservé un accueil fantastique dès le début. Son meilleur souvenir, a-t-il ajouté, restera la saison 2005-06, pendant laquelle il a emmené le Canadien en éliminatoires alors que «personne ne [l']attendait». Son séjour à Montréal lui aura en tout cas permis de se faire connaître partout dans la LNH et même de participer au match des Étoiles l'an passé.

Marian Hossa, un attaquant slovaque de 29 ans, auteur de 296 buts en carrière, faisait l'objet des conjectures les plus insistantes. Il sera lui aussi joueur autonome sans restriction à la fin de la présente saison, et ce statut a de toute évidence joué dans l'offre faite par le Canadien aux Thrashers. Son passage à Pittsburgh donne aux Penguins une force de frappe spectaculaire, eux qui comptent déjà sur Sidney Crosby et Evgeny Malkin, et les propulse parmi les quelques favoris pour la conquête de la coupe Stanley.

Hossa a été transféré avec Pascal Dupuis en retour d'Angelo Esposito, d'Erik Christensen, de Colby Armstrong et d'un choix de premier tour au prochain repêchage.

Quant à Brad Richards, il avait accepté de lever la clause de non-échange comprise dans son contrat avec le Lightning de Tampa Bay, mais il appert que le Canadien ne figurait pas parmi les équipes auxquelles il aurait accepté d'être envoyé. Il se rend à Dallas en compagnie du gardien Johan Holmqvist en retour de trois joueurs. Le Lightning s'était aussi départi lundi soir d'un autre joueur élite, l'ailier Vaclav Prospal, qui a pris la route de Philadelphie.

Le Devoir

Marian Hossa va rejoindre Sidney Crosby, Evgeni Malkin et cie

Les Penguins de Pittsburgh ont remporté le «derby Marian Hossa». Ils ont fait hier l'acquisition de Hossa des Thrashers d'Atlanta, cédant en retour Colby Armstrong, Erik Christensen, Angelo Esposito, le premier choix des Penguins en 2007, ainsi qu'un choix de premier tour. Les Penguins ont aussi obtenu Pascal Dupuis.

Les Penguins ont ainsi coiffé bien des équipes au fil d'arrivée, y compris le Canadien de Montréal et les Sénateurs d'Ottawa.

Les Penguins ont dû offrir beaucoup aux Thrashers pour un joueur de location qui deviendra joueur autonome sans compensation le 1^{er} juillet prochain. Ils peu-

vent cependant viser la coupe Stanley puisqu'ils possèdent trois des meilleurs joueurs de la ligue en Sidney Crosby, Evgeni Malkin et Marian Hossa.

Hossa, 29 ans, a marqué 26 buts et récolté 56 points en 60 matchs cette saison. Durant sa carrière, il a enregistré 638 points en 689 rencontres à Ottawa et à Atlanta.

Dans une autre transaction, les Penguins ont acquis le vétéran défenseur Hal Gill, des Maple Leafs de Toronto, contre des choix de deuxième et cinquième tour.

Les Maple Leafs ont aussi cédé Wade Belak aux Panthers de la Floride en retour d'un choix de cinquième tour en 2008. Belak a

joué près de sept saisons à Toronto après avoir été réclamé au ballottage des Flames de Calgary. Les Leafs ont également envoyé Chad Kilger aux Panthers contre un choix de troisième tour.

Richards à Dallas

Les Stars de Dallas se préparent à faire un bon bout de chemin dans les séries de la coupe Stanley.

Les Stars ont fait l'acquisition de Brad Richards et du gardien Johan Holmqvist du Lightning de Tampa Bay, cédant en retour le gardien Mike Smith et les attaquants Jussi Jokinen et Jeff Halpern. Les Stars ont aussi obtenu un choix de quatrième tour en 2004. Richards devait laisser tomber sa clause de non-échange pour que la transaction puisse être conclue.

Richards, âgé de 27 ans, a remporté la coupe Stanley ainsi que le trophée Conn Smythe en 2004. En 552 matchs à Tampa Bay, l'ancien attaquant de l'Océanic de Rimouski a récolté 489 points dont 150 buts.

Son salaire s'élève à 7,8 millions pour chacune des trois prochaines saisons.

Campbell à San Jose

Dans d'autres transactions, Brian Campbell a rejoint les Sharks de San Jose. Les Sabres de Buffalo ont transféré le défenseur aux Sharks ainsi qu'un choix de septième tour en retour de l'ailier gauche Steve Bernier et un choix de premier tour.

Campbell, qui a un salaire de

1,75 million, pourra se prévaloir de son autonomie complète le 1^{er} juillet. En 391 matchs, Campbell a amassé 176 points dans l'uniforme des Sabres. Le directeur général Darcy Regier a tenté de conclure une nouvelle entente avant de le transférer à San Jose.

Bernier a été un choix de premier tour des Sharks en 2003. Agé de 21 ans, il a amassé 81 points en 160 rencontres.

Les Capitals ont aussi obtenu Sergei Fedorov des Blue Jackets de Columbus contre le défenseur Theo Ruth que Washington avait réclamé au 4^e rang en 2007. Fedorov, un ancien lauréat du trophée Hart, retrouvera à Washington son compatriote Alexander Ovechkin, lequel se dirige vers une saison de plus de 50 buts.

Fedorov, 38 ans, a marqué neuf buts et récolté 28 points en 50 matchs. Il deviendra joueur autonome en juillet.

Les Caps ont été très actifs puisqu'ils ont également acquis le vétéran Matt Cooke des Canucks de Vancouver, en retour de Matt Pettinger. Cooke a amassé 16 points en 61 matchs à Vancouver. Il deviendra joueur autonome en juillet. Pettinger, 27 ans, a encore une année à son contrat qui lui rapportera 1,1 million.

L'Avalanche du Colorado a acquis le défenseur Adam Foote des Blue Jackets, en retour d'un choix conditionnel de premier tour et d'un autre de quatrième tour. Foote, qui a passé 13 saisons dans l'or-

ganisation Québec-Colorado, a remporté la coupe Stanley à Denver en 1996 et 2001.

L'Avalanche a ainsi rapatrié un autre joueur après le retour de Peter Forsberg.

Colorado a aussi obtenu le défenseur Ruslan Salei des Panthers, en retour du défenseur Karlis Skrastins de l'Avalanche et un choix de troisième tour.

Les Sénateurs ont ajouté de l'expérience à leur formation en faisant l'acquisition de Martin Lapointe des Blackhawks de Chicago, en retour d'un choix de sixième tour. Agé de 34 ans, Lapointe a remporté la coupe Stanley à Detroit en 1997 et 1998. Il a un salaire de 2,4 millions et sera joueur autonome le 1^{er} juillet.

Les Red Wings de Detroit n'ont pas été très actifs. Ils ont acquis le défenseur Brad Stuart des Kings de Los Angeles, en retour de choix de deuxième et quatrième tour.

Le Wild du Minnesota a ajouté du muscle avec l'arrivée de Chris Simon des Islanders de New York, en retour d'un choix de sixième tour.

Les Blackhawks et les Hurricanes de la Caroline se sont échangés d'anciens choix de premier tour. Les Hawks ont envoyé le centre Tuomo Ruutu aux Hurricanes, obtenant l'ailier Andrew Ladd en retour. En 60 matchs cette saison, Ruutu, 25 ans, a marqué six buts et récolté 15 passes. Son salaire s'élève à 2,25 millions. Il sera joueur autonome avec compensation cet été.

Ladd, 23 ans, a inscrit neuf buts et autant de passes en 43 matchs en Caroline. Son salaire est de 984 000 \$. Il a été repêché au quatrième rang en 2004.

Les Rangers de New York ont renforcé leur ligne bleue en allant chercher le défenseur Christian Backman des Blues de St. Louis. Les Rangers ont aussi acquis l'ailier gauche Josh Gratton, le gardien David LeNeveu et l'ailier droit Fredrik Sjöström des Coyotes de Phoenix, en retour de l'ailier Marcel Hossa et du gardien Al Montoya.

Les Blues ont fait l'acquisition de l'attaquant Cam Janssen des Devils du New Jersey, en retour du défenseur Bryce Salvador. Agé de 32 ans, Salvador a fait toute sa carrière chez les Blues. Il sera joueur autonome le 1^{er} juillet.

Janssen, 23 ans, est lié par contrat pour les deux prochaines saisons au salaire de 550 000 \$US par année. Blessé à une épaule, Janssen n'a pas disputé un match au New Jersey en 2007-08.

Les Ducks d'Anaheim ont ajouté à leur brigade défensive avec l'acquisition de Marc-André Bergeron des Islanders de New York, en retour d'un choix de troisième tour. Les Ducks ont aussi obtenu le gardien Jean-Sébastien Aubin des Kings, contre un choix de septième tour.

Plus tôt dans la journée, les Islanders de New York ont conclu une nouvelle entente d'un an de quatre millions avec le centre Mike Comrie.

La Presse canadienne

Canadien 5, Thrashers 1

Higgins y va de deux buts

ROBERT LAFLAMME

Les rumeurs d'échange le concernant ont peut-être tracassé davantage Chris Higgins qu'on l'a cru dernièrement. N'ayant plus de souci à avoir, la date limite des transactions étant chose du passé, le jeune Américain a compté deux buts dans la victoire de 5-1 du Canadien face aux Thrashers d'Atlanta hier.

Le Tricolore a explosé pour quatre buts au cours de la première moitié de la troisième période, en route vers l'obtention d'un premier succès en trois sorties.

Higgins a rompu l'égalité en supériorité numérique, à 2:10, à l'aide de son premier filet, son 20^e de la saison. Il en a ajouté un autre, à 4:56,

avant de préparer celui d'Andrei Markov, à 8:17, également en supériorité. Sergei Kostitsyn a comblé la foule de 21 273 spectateurs au Centre Bell, à 9:04.

En obtenant son 13^e but, Markov a atteint le plateau des 50 points pour la première fois de sa carrière. Maxim Lapierre avait été le premier marqueur du Canadien (34-21-9).

Ilya Kovalchuk, avec son 41^e, a été le seul qui a déjoué Carey Price. Auteur de 26 arrêts, le gardien recrue a bien répondu à l'appel à ses débuts comme gardien titulaire de l'équipe. Son opposant Kari Lehtonen a repoussé 27 lancers.

L'impasse

Les gardiens avaient eu leur

mot à dire dans le fait que c'était l'impasse 1-1 après deux périodes de jeu.

Le Tricolore a pris les devants chez lui pour la première fois en quatre matchs.

Positionné à la gauche du filet, Lapierre s'y est pris par deux fois avant de logger le disque sous Lehtonen, à 12:47.

Steve Bégin, qui a évolué comme joueur de centre du quatrième trio, venait de remporter la mise au jeu en territoire ennemi. Guillaume Latendresse a complété ce trio de Québécois.

Rappelé hier, le jeune Bélarusse Mikhail Grabovski a pivoté une unité en compagnie de Michael Ryder et de Mark Streit.

Les Thrashers ont créé l'égalité

pendant une supériorité numérique, au début de la deuxième période.

Kovalchuk a profité de ce que Bégin n'avait plus de bâton, resté coincé dans un patin de Todd White, pour s'avancer devant Mike Komisarek. Le Russe a dégainé sans crier gare et Price n'y a vu que du feu.

Le Canadien a failli reprendre l'avance vers la fin du deuxième tiers. La frappe de Komisarek a touché le poteau, avant de flirter avec la ligne rouge du but.

Il a pris les choses en main dès le début du dernier vingt, en mettant fin à une séquence de 0 en 8 en attaque massive. Il n'a plus regardé derrière par la suite.

La Presse canadienne

Météo Média
meteomedia.com

Lever du soleil: 6h37
Coucher du soleil: 17h38

Canada

	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 2/-6	Var 2/-9
Moncton	Plu 4/-10	Nua -8/-19
Saint-Jean	Mel 3/-9	Var -7/-17
Toronto	Var -9/-18	Sol -9/-13
Vancouver	Plu 10/4	Var 8/3
Winnipeg	Sol -8/-16	Nei -4/-19

Le Monde

	Auj.	Demain
Londres	Sol 10/4	Plu 10/3
Los Angeles	Var 23/10	Sol 23/11
Mexico	Ave 19/6	Sol 21/5
New York	Nei 2/-6	Sol -2/-5
Paris	Nua 9/3	Var 10/2
Tokyo	Sol 6/4	Sol 8/4

Montréal

	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	-6	-13/-22	-7/-9	0/-6
Faible neige, pdp 80%.	Nuageux.	Ensoleillé.	Possibilité d'averses de neige, pdp 50%.	1 à 3 cm de neige, pdp 80%.

Québec

	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	-7	-13/-24	-11/-12	-1/-8
Faible neige, pdp 80%.	Averses de neige, pdp 80%.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.	3 à 5 cm de neige, pdp 80%.

Gatineau

	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui	-7	-12/-22	-5/-7	2/-9
Averses de neige, pdp 60%.	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Possibilité d'averses de neige, pdp 60%.	Averses de neige, pdp 60%.

Prêts à partir?
Consultez nos Prévisions internationales

Météo Média
En ondes et en ligne
meteomedia.com